

Mme Rice présente le Rapport sur les droits de l'homme dans le monde en 2005

L'avant-propos de ce rapport a été rendu public le 8 mars 2006.

« La défense et la promotion des droits de l'homme et des principes démocratiques vont dans le sens des valeurs les plus chères de notre pays et constituent les fondements d'une paix mondiale durable », affirme la secrétaire d'État des États-Unis, Mme Condoleezza Rice, dans l'avant-propos du Rapport du département d'État sur les droits de l'homme dans le monde, rendu public le 8 mars 2006.

On trouvera ci-après le texte de cet avant-propos.

Rapport sur les droits de l'homme dans le monde en 2005

Avant-propos

Vivre dans la dignité et la liberté est un désir universel. « La progression de la liberté est l'événement mémorable de notre époque », a dit le président Bush. Promouvoir les droits de l'homme et la démocratie est un phénomène auquel aucune région du monde n'échappe et le débat concernant la démocratie et les valeurs appréciées de tous que protège une gouvernance démocratique est de plus en plus vigoureux.

Les appels croissants à la gouvernance démocratique traduisent la prise de conscience du fait qu'une démocratie florissante, aux institutions gouvernementales représentatives et responsables, respectueuse de l'égalité des droits, dotée d'une société civile robuste et de médias indépendants et professant le pluralisme politique est le meilleur garant des droits de l'homme.

Les États-Unis et les autres nations libres ont le devoir de défendre les droits de l'homme et d'aider à répandre les bienfaits de la démocratie. Nous devons aider les pays à élaborer les institutions démocratiques qui garantiront le respect des droits de l'homme à long terme. Nous devons aider les démocraties fragiles à améliorer l'avenir de leurs peuples. Nous devons demander des comptes aux pays qui reculent devant leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme. Et nous devons toujours être solidaires des femmes et des hommes courageux aux quatre coins de la planète qui vivent dans la peur mais rêvent de liberté.

La défense et la promotion des droits de l'homme et des principes démocratiques vont dans le sens des valeurs les plus chères de notre pays et constituent les fondements d'une paix mondiale durable. Il faudra plusieurs générations pour remplir la promesse de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et bâtir des démocraties dynamiques à travers le monde, mais c'est une tâche de la plus haute urgence qu'on ne saurait retarder.

C'est avec ces considérations à l'esprit que j'ai le plaisir de transmettre le Rapport du département d'État sur les droits de l'homme dans le monde en 2005 au Congrès des États-Unis.

Condoleezza Rice,
Secrétaire d'État